

Vendredi 7 janvier 2022

LA CORRÈZE, DERNIÈRE RIVIÈRE SAUVAGE DU DÉPARTEMENT ?

Par Messieurs Gaylord MANIÈRE et Stéphane PETITJEAN

Ingénieurs, hydrobiologistes, chargés de missions à la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Les flocons étaient à l'honneur en ce 1^e vendredi de 2022. Blancs le matin mais heureusement évanouis, noirs l'après-midi pour « consoler » le public de l'absence de galette en ces temps d'omicron. Beaucoup d'adhérents et non adhérents avaient bravé leurs inquiétudes pour savoir si la Corrèze était la dernière rivière sauvage du département. Deux ingénieurs hydrobiologistes chargés de missions à la fédération de la Corrèze pour la pêche et la protection du milieu aquatique nous ont fait partager leur connaissance de cette rivière singulière, dont le cours se limite au département à qui elle a donné son nom et traverse une ville homonyme. Omniprésence du nom mais méconnaissance de cette rivière de 95 km, née à 912 m d'altitude, dévalant le socle granitique jusqu'à ce que, franchie la faille méridionale marquée par les cascades de Longuérou, elle s'élargisse dans la plaine et conflue avec la Vézère à 98 m d'altitude. Son lit majeur révélé lors des crues est large ; les failles géologiques, les zones humides, les tourbières assurent le stockage des eaux renforcé par les grandes retenues hydroélectriques. Il y a de l'eau et le niveau des nappes phréatiques ne doit pas inquiéter, souligne Stéphane Petitjean, puisqu'il n'y a pas ou très peu de nappes phréatiques mais insiste-t-il, il faut préserver et restaurer le stock et le relier au consommateur.

Gaylord Manière, lui, détaille la grande diversité des espèces peuplant la rivière. Là aussi il ne faut pas s'étonner qu'elles soient plus rares dans le cours supérieur aux eaux froides que dans les eaux chaudes du bassin de Brive. La totalité des espèces autochtones et migratrices est encore présente même si moule perlière, écrevisse blanche ou saumon atlantique ont quasiment disparu. La situation corrézienne est meilleure qu'ailleurs mais pas satisfaisante pour autant vu la mauvaise qualité de certains sous-bassins.

Abondamment illustrée, la conférence a surtout voulu nous faire réfléchir, bousculer nos idées préconçues (biodiversité), nous interroger sur les politiques publiques de la préservation des milieux dits naturels. Ainsi, prévient Stéphane Petitjean, à quels états se réfère-t-on lorsqu'on parle de milieu naturel ?

Alors rivière sauvage, la Corrèze ? Non car pour être sauvage, il faut exclure l'homme. Or aucun milieu n'a été inexploité ni inhabité. L'enjeu est de maintenir l'équilibre entre l'homme et la nature. On peut lutter contre les perturbations humaines : aux sources malgré le faible peuplement, il faudrait diminuer résineux et piétinements du bétail ; à Tulle, les travaux ont amélioré l'écosystème, le milieu est plus résilient mais pas plus naturel ; à Brive, il est bien tard pour la Corrèze domptée.

Il faut avant tout se réapproprier le patrimoine naturel trop ignoré car on ne protège que ce que l'on connaît concluent nos spécialistes avant de répondre aux pertinentes questions témoins de l'intérêt du public.

Texte de Marie Dominique COULON